

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 51 (1971)
Heft: 3: Confort et habitat

Artikel: L'architecture vers le confort
Autor: Vinson, Robert-Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887659>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nudité et souvenir d'un paradis délicieux que l'on vient de quitter. Comment retrouver le confort de cette première coquille ? Plus on cherche à forcer la nature humaine, plus on touche aux limites de ses facultés d'adaptation et plus on s'écarte d'une solution biologique, seule satisfaisante.

L'ARCHITECTURE VERS LE CONFORT

Robert-Jean VINSON

Longtemps considéré avec méfiance comme une perversion favorisant la paresse, comparable aux délices de Capoue, le confort apparaît aujourd'hui nécessaire et producteur d'action. Appliqué à l'activité professionnelle il a fait ses preuves : rendre plus confortables les modalités du travail c'est accroître la productivité, augmenter l'efficacité, donc gagner du temps, ce facteur nouveau dont on commence à mesurer toute l'importance au moment où la durée de vie augmente.

Décharger l'individu des tâches mécaniques qui occupent la majeure partie de son temps pour lui permettre de se consacrer à des activités plus nobles et favoriser l'épanouissement de ses facultés humaines, tel est le but ambitieux que se propose la civilisation des loisirs. La tâche est encore immense avant que tous y accèdent. Du moins, le choix semble fait, le processus entamé et les progrès sensibles.

**

Depuis un demi siècle environ, depuis vingt ans plus résolument encore, l'architecture s'engage dans cette voie et s'applique à réaliser les conditions du confort. Cette prise de conscience l'a beaucoup modifiée. Il ne s'agit plus pour elle de viser d'abord au beau, au monumental qui trop longtemps apparurent comme fins suffisantes, mais de devenir « conforme », de pourvoir au nécessaire, de préférer le pratique, en un mot de devenir confortable. Disposer les volumes en fonction de leur attribution, prévoir les trajets, donc décider du temps ; choisir les matériaux pour leur qualité, pour leur meilleure mise en œuvre ; aménager le climat intérieur, qui dépend aussi beaucoup de l'équipement et du mobilier ; voilà la mission de plus en plus complexe de l'architecte. Chaque réalisation le rapproche davantage de la vérité.

Cependant, le constructeur, le technicien ont une connaissance globale du confort. Au mieux ils s'efforcent de le ménager en fonction d'un type, d'une catégorie d'individus alors que le confort reste avant tout affaire personnelle, subjective. Chacun, en fin de compte, reste libre du choix de son confort. C'est pourquoi il est souhaitable que chacun soit conscient des options qui lui sont primordiales, qu'il les expose clairement, qu'il accepte de les discuter, qu'il puisse exercer une pression de tous les instants sur ceux qui sont chargés de lui fournir le confort.

**

Choisir un emplacement, un quartier, construire une maison, un logement, une cellule habitable, c'est décider dès les premières démarches, dès les premières esquisses d'une certaine forme de confort. Tout peut être irrémédiablement compromis si l'on ne la pose en préalable.

Le confort, autrefois, était lié à la notion d'espace, à l'ampleur des volumes. Il fut ensuite assujetti surtout à la décoration. On s'attacha aujourd'hui à préserver l'indépendance de chacun à l'intérieur du groupe. La bonne liaison entre eux des volumes complémentaires — salle à manger et cuisine par exemple — l'aménagement des circulations nécessaires à chacun pour gagner ou quitter son domaine privé en toute liberté doivent permettre d'atteindre cet objectif. La forme des pièces selon leur fonction est aussi un point essentiel. Qu'importe en effet les bonnes proportions de cette chambre si la porte interdit d'y placer un lit au mieux par rapport à la fenêtre. Qu'importe l'apparence noble de ce salon s'il est impossible de le découper en zones virtuelles où chacun pourra s'il le désire commodément s'isoler. Insister sur ces recommandations est sans doute banal, l'insuffisance de certains plans force pourtant à les rappeler.

D'autres remarques s'imposent. Les progrès considérables obtenus en matière de confort du logement ne l'ont été que grâce à la conscience de certains pionniers, puis par la mise en commun et par l'étude critique de leurs travaux. De là sont nées des normes, une standardisation souvent peu conforme à leurs désirs tant elle paraît souvent figée. Plans hésitants du début mais chargés de promesses, cellules types imposées ensuite par les ministères. Leurs dispositions, c'est évident, ne sauraient convenir à tout le monde. « La machine à habiter » — ainsi le voulait Le Corbusier — nécessite un mode d'emploi. Elle manque un peu de souplesse, et il faut s'efforcer de la rendre « flexible » afin que du « sur mesure » d'autrefois, chacun puisse trouver ses aises dans la « mesure industrielle ».

Tout dépend des moyens que la collectivité voudra consacrer à cette recherche du confort. On ne pourra l'atteindre, c'est évident, que par des solutions collectives. Après avoir longtemps été à l'origine de ces recherches, la politique française du logement encourage au contraire la construction de logements individuels. Cela est allarmant.

* * *

Lumière artificielle modulée, verdure domestiquée, fleurs, éléments nécessaires du confort dont chacun se sent d'autant plus privé que son environnement urbain ne les lui offre qu'avec parcimonie. Pourtant la technologie moderne permet des ouvertures totales sur des terrasses plantées. Air, lumière, qu'attend-on pour mettre cette réalité à la portée de tous ?



(Photos aimablement mises à notre disposition par les Maisons Philips et Mobilier de France.)



Le choix des matériaux est important aussi. L'analyse scientifique a permis de mieux les connaître. Elle a mis en évidence leurs qualités et permis de déceler leurs défauts. Les progrès de la chimie, ceux des industries de synthèse ont permis d'augmenter ces qualités, de corriger ces défauts et de créer aussi une gamme de matériaux nouveaux adaptés aux problèmes du confort tels qu'ils se posent. Les méthodes de construction, la mécanisation du chantier ont fait le reste. Souplesse des structures par franchissement de longues portées, isolation thermique et phonique satisfaisante, revêtements d'un entretien sans cesse plus facile sont des conquêtes relativement récentes que l'on s'irrite de voir encore trop peu répandues et se heurter sans cesse à des impossibilités de financement.

On peut en expliquer la cause par l'attachement atavique marqué pour les formes traditionnelles que les règlements encouragent sinon imposent. Les architectes savent, pour l'avoir étudié, que la souplesse d'un plan n'est possible que par une grande souplesse de structure et qu'elle se heurte par contre à des difficultés insurmontables sous la forme traditionnelle d'un toit. Cependant de nombreux règlements locaux continuent de l'imposer sous prétexte d'unité esthétique avec le domaine historique bâti. On peut aussi avancer l'attachement sentimental pour certains matériaux naturels ou prétendus tels. La pierre, pour ne citer qu'elle, a suffisamment montré ses faiblesses. Son emploi limite la souplesse des formes, ses maladies sont à redouter, en tout état de cause, elle n'a plus sa qualité d'autrefois. Ces survivances retardent la promotion de formes en série, empêchent l'usage de matériaux dont les prix de revient devraient en bonne logique industrielle diminuer à mesure que la demande permettrait d'accroître leur production. L'argent du confort, chacun sait bien qu'il doit en dépenser davantage, mais cet argent est encore trop mal dépensé.

*
**

Amélioration des dispositions, choix raisonné des matériaux décident déjà du climat intérieur, l'équipement fera le reste. Si la grande conquête de l'architecture moderne est sans contexte la possibilité qu'elle offre de s'ouvrir totalement à la lumière et de régler les effets du soleil par des filtres incorporés à la glace de fermeture ; l'amélioration du chauffage fera sans doute des progrès décisifs au cours des prochaines années. Il est permis de penser que la climatisation, déjà remarquable, cèdera la place à un procédé par radiations calorifiques diffusées par les parois juste en quantité nécessaire pour empêcher le corps de perdre sa chaleur de combustion interne.

Les appareils d'équipement qui ont permis de réduire considérablement le travail ménager se perfectionnent chaque jour davantage. Leur qualité, leur facilité d'entretien, leur coût qui proportionnellement aux autres secteurs ne cesse d'être abaissé, feront encore des progrès sensibles. Sous l'impulsion du design le mobilier s'adapte de mieux en mieux au service qu'on en attend.

Les conditions sont réunies, le confort est à portée de la main ! Mais suffit-il d'être installé confortablement dans un fauteuil sur mesure, déchargé de tout souci matériel, dans un confort sécurisant ?

*
**

L'étude physiologique et psychologique du comportement, science neuve, science expérimentale dont les recherches sont essentielles, est seule capable de donner au



De même que la voiture est devenue cette « coquille » de transport que la production en série ne cesse d'améliorer dans la mesure où les routes le sont aussi, de même la standardisation, la production en série des appareils ménagers ont permis d'équiper l'habitation et de réduire considérablement par l'étude rationnelle de leurs emplacements la durée des tâches domestiques.

(Photos aimablement mises à notre disposition par les Maisons Peugeot et Negroni.)



confort sa vraie dimension. Le célèbre architecte Richard Neutra, partisan de longue date de « l'architecture biologique » l'a bien compris, lorsque prié par la télévision autrichienne d'organiser plusieurs émissions d'information sur l'architecture, il les a consacrées exclusivement à l'étude expérimentale du comportement de l'être humain.

...Les mains du petit enfant (sur l'écran) caressent le tapis. Son regard se porte sur la fenêtre. A quatre pattes, il gagne le mur. Il inspecte son revêtement avec soin. Il passe la porte, s'arrête au contact du carrelage de l'entrée... Découverte de l'environnement, tel était le sens de ces images analysées ensuite suivant les méthodes du Prof Konrad Lorenz, zoologue mondialement connu pour ses études du comportement animal étudié dans son milieu.

A force de traiter la nature comme la technique le permet chaque jour davantage, chacun prend conscience qu'il n'en va pas sans atteinte à la sienne propre. Animal réputé adaptable, il s'aperçoit qu'il touche aux limites de ses facultés d'adaptation et qu'il est important qu'il retrouve sa vraie nature et la gamme des possibilités qu'elle lui autorise.

L'architecture moderne, si elle veut accomplir la tâche qui est la sienne, reconcilier l'homme et son environnement doit, d'une part, veiller sur l'environnement menacé et être attentive, d'autre part, aux constantes biologiques humaines. Les solutions auxquelles elle sera conduite ne seront plus alors telles que jusqu'ici elle les avait déduites par la méthode de la raison raisonnante, mais répondront à des besoins réels, ceux qui réapparaissent à l'étude du comportement et qui s'accommodent mal de ces raisons mais obéissent à leurs lois propres.

Le nourrisson prend possession de son environnement et sélectionne son confort par référence à l'existence intra-utérine — sustentation parfaite, chaleur idéale, insonorisation, protection des courbes accueillantes — Arraché à cette « coquille » super confortable le voici projeté dans le monde. Douleur immense qui lui arrache un grand cri. Toutes ses sensations, toute sa perception du confort procéderont dès lors par référence à l'état fœtal. Voilà ce que constate la biologie, ce que la psychologie considère comme point de départ. On ne peut prétendre aménager l'environnement sans en tenir le plus grand compte.

**

On s'installe dans le confort comme dans le bonheur sans y prêter vraiment attention. Mais en être privé devient vite intolérable. La publicité n'a jamais autant promis le bonheur, autant vanté le confort qu'aujourd'hui où l'« environnement » est menacé de « nuisances » de toute sorte qui font croire le paradis plus que jamais perdu.

C'est alors qu'il appartient de choisir entre deux méthodes : s'attaquer aux effets, les tempérer, calmer son inquiétude — les gadgets du confort sont autant de tranquillisants — se rassurer momentanément ; ou bien ouvrir les yeux, revenir aux sources, harmoniser l'environnement à tous les niveaux, s'attaquer à la racine du mal.

Le confort doit être pensé de plus en plus en termes collectifs. Cependant chacun doit y trouver l'espace qui correspond à ses activités, conforme à son mode de vie où sa personnalité a le plus de chances de s'épanouir.

(Photo Mobilier de France.)

